

le registre a été ouvert ce jour à 8h30

2 septembre 2020 -

le commissaire-organisateur assure une première permanence de 14h30 à 17h30.

J'ai reçu en audience M. BARRAT et M. RICHARD pour respectivement président et directeur du Syndicat Intercommunal d'étude d'aménagement et de gestion de l'île de Lobis fallue. A cet effet, ces deux personnes ont sollicité mon attention sur les possibilités de constructibilité offertes par la modification de PLU qui leur paraissent insuffisantes pour une évolution satisfaisante de l'île.

Ils me feront parvenir des propositions plus précises.

3 septembre 2020

RAS

4 septembre 2020

RAS

5 septembre 2020

A. J. P.